

Le devenir des diplômés de master 2007 de l'Université de Haute-Alsace

Cheikh Tidiane Diallo, Etienne Guidat, Annie Cheminat

Les étudiants ayant obtenu un master à l'Université de Haute-Alsace en 2007 ont fait l'objet d'une enquête sur leur devenir professionnel au cours des 27 mois suivant l'obtention de leur diplôme. Cette enquête s'inscrit dans une démarche nationale, initiée par la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP). L'ORESIPE a réalisé cette enquête, en élargissant la population visée par la DGESIP à l'ensemble des diplômés non-réinscrits à la rentrée 2007-2008.

Population concernée par l'enquête

Sur les 592 étudiants inscrits en 2^e année de master en 2006-2007, 455 (soit 77%) ont obtenu leur diplôme en juin ou septembre 2007. A la rentrée 2007, ces diplômés ont poursuivi des études dans une formation relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour 23% d'entre eux. Certains ont pu poursuivre des études dans des établissements hors MESR, d'autres sont entrés sur le marché du travail : ils sont qualifiés de « sortants » et représentent 77% des diplômés de master en 2007 à l'Université de Haute-Alsace. C'est l'ensemble de cette population qui a fait l'objet de l'enquête, dite « enquête ORESIPE », présentée ci-dessous alors que, parallèlement, la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

(DGESIP) restreignait ses analyses aux « sortants » de nationalité française, âgés de moins de 30 ans en 2007 et n'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an, soit une population de 286 individus ne représentant plus que 63% des diplômés (Figure 1). Les taux de réponse bruts enregistrés pour ces deux populations sont de 59% et 61% respectivement. Les résultats présentés dans ce document ne concernent que la population au sens ORESIPE, sans que les critères utilisés par le Ministère n'entrent en jeu.

Situation des diplômés au 1^{er} décembre 2009

Une insertion professionnelle plutôt favorable

En moyenne, 27 mois après l'obtention du diplôme, 174 sur 205 diplômés de master (85%) sont en emploi (Tableau 1). 25 sont en situation de recherche d'emploi, 3 diplômés sont en situation de poursuite d'études et 3 sont en période d'inactivité, c'est-à-dire qu'ils n'occupent pas d'emploi mais, pour diverses raisons, n'en cherchent pas non plus.

La répartition des situations professionnelles déclarées varie légèrement selon les disciplines avec 85% des répondants en emploi pour les diplômés des disciplines de « Sciences et Technologies » et de « Sciences économiques et Droit » contre 82% pour ceux de « Sciences humaines et sociales ».

Figure 1 : Définition de la population de diplômés enquêtés

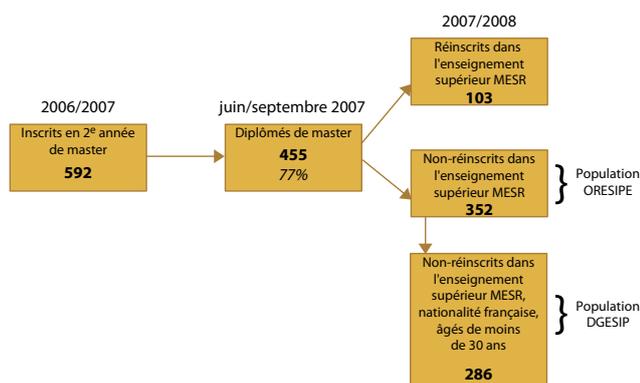


Tableau 1 : Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2009, par discipline

Disciplines	Situation prof. En emploi	Au chômage	Inactif	En études	Nombre de diplômés	Nombre de réponses
Langues	14	1	0	0	37	15
Sciences et Technologies	69	8	1	3	126	81
Sciences humaines et sociales	45	9	1	0	88	55
Sciences économiques et Droit	46	7	1	0	100	54
Total	174	25	3	3	351	205

Population concernée : ensemble des répondants - Effectif : 207 - Ayant répondu à la question : 205

Le taux d'insertion, défini comme le rapport du nombre de diplômés en emploi à la population active - somme des actifs occupés et des chômeurs - est de 87,4% sur l'ensemble des répondants (Tableau 2). Les diplômés en « Sciences et Technologies » bénéficient d'un taux de 89,6% supérieur à la moyenne de l'ensemble des masters. Tous les autres secteurs disciplinaires présentent un taux d'insertion inférieur à la moyenne : 86,8% en « Sciences économiques et Droit » et 83,3% en « Sciences humaines et sociales ». Le taux de chômage qui rapporte le nombre de diplômés en situation de

recherche d'emploi à la population active est de 12,6%. Pour situer cette valeur dans un contexte plus large, on note que le taux de chômage global en France au 4^e semestre 2009, était de 9,5%¹, le taux de chômage moyen des 20-24 ans atteignant 18,1% en 2008 et celui des 25-29 ans de 9,6%².

Les moyens d'obtention de l'emploi : annonces et stages

Sur l'ensemble des répondants en emploi au moment de l'enquête, on constate que les offres d'emploi par voie de presse constituent le moyen

Tableau 2 : Les indicateurs de mesure de la situation professionnelle au 1^{er} décembre 2009, par discipline

Disciplines	Situation prof. Taux d'insertion	Taux de chômage
Langues	-	-
Sciences et Technologies	89,6%	10,4%
Sciences humaines et sociales	83,3%	16,7%
Sciences économiques et Droit	86,8%	13,2%
Total	87,4%	12,6%

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1^{er} décembre 2009 - Effectif : 207 - Ayant répondu à la question : 205

Note de lecture des tableaux

Les tableaux présentent les résultats de la population de diplômés au sens ORESIPE. Ils nous permettent de connaître la situation professionnelle des diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après l'obtention de leur master sans les critères restrictifs de la DGESIP (cf. « Population concernée par l'enquête »). Notons au passage que les résultats des deux populations en moyenne sur l'ensemble des masters sont relativement proches.

Dans les tableaux sont présentés des résultats selon la discipline (« Langues », « Sciences et Technologies », « Sciences humaines et sociales », « Sciences économiques et Droit »).

Les pourcentages ne sont calculés que lorsque le nombre de répondants concernés est supérieur à 30. Pour chaque indicateur, les pourcentages se rapportent à la population des répondants à la question posée.

Tableau 3 : Moyen d'obtention de l'emploi occupé au 1^{er} décembre 2009

Moyen d'obtention	Effectifs
En répondant à une offre d'emploi dans la presse	46
Suite à un stage intégré dans vos études	29
Grâce à votre réseau et à vos relations	27
Offre trouvée sur le site de l'ANPE ou de l'APEC	18
Par approche directe : candidature spontanée, forum, cvthèque	16
Par un cabinet de recrutement, agence d'intérim	9
Par une offre d'emploi sur le site Internet de l'entreprise	8
Par concours	6
J'étais en emploi en parallèle avec ma formation	3
Par l'association d'anciens diplômés de la formation que vous avez suivie	2
Par une offre d'emploi sur le site Internet d'un établissements d'enseignement supérieur	2
En créant une entreprise	1
Total	167

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1^{er} décembre 2009 - Effectif : 174 - Ayant répondu à la question : 167

1 Insee, *Taux de chômage localisés trimestriels par région*, « http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=CMRSOS03311 »

2 Insee, *Enquête emploi en continu 2008*, Insee Résultats n°104 - Société Janvier 2010.

d'obtention le plus répandu (28% soit 46 diplômés), taux qui passe à 34% si l'on y ajoute les annonces sur les sites web des entreprises ou de l'université (Tableau 3). Viennent ensuite les embauches consécutives à un stage de fin d'études et aux réseaux relationnels, respectivement 17% et 16% des diplômés. La réponse aux offres d'emploi trouvées sur le site de l'ANPE ou de l'APEC, même si elle est moins efficace, reste également une voie d'embauche à ne pas négliger (11%).

49% des diplômés travaillent en Alsace

Globalement, 88% des diplômés (149) de master 2007 de l'Université de Haute-Alsace travaillent en France (Tableau 4). L'Alsace est la région la plus représentée et conserve près de la moitié des actifs sur son territoire (36% dans le Haut-Rhin et 13% dans le Bas-Rhin).

Seuls 20 diplômés sur les 169 répondants en emploi ont déclaré travailler dans un pays étranger, majoritairement dans l'Union Européenne, la Suisse en accueillant 7 à elle seule.

Tableau 4 : Localisation géographique des emplois occupés au 1^{er} décembre 2009

Localisation géographique	Effectifs
Haut-Rhin	61
Bas-Rhin	22
Lorraine	8
Ile-de-France	17
Reste de la France	40
Etranger	20
Total	169

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1^{er} décembre 2009 - Effectif : 174 - Ayant répondu à la question : 169

Type de contrat de travail et secteur d'emploi

Les emplois occupés sont à 78% (131 répondants) des emplois stables, qu'il s'agisse de salariés sur contrat à durée indéterminée, de titulaires de la

fonction publique ou de travailleurs indépendants ou libéraux (Tableau 5). Les emplois précaires (22%) sont constitués à 92% de contrats à durée déterminée (CDD), les 8% restants recouvrant d'autres types de contrats (intérimaires, vacataires). A titre de comparaison, en 2008, seuls 49,7% de l'ensemble des salariés de 15 à 24 ans bénéficiaient d'un contrat de travail à durée indéterminée (CDI)².

La répartition des types de contrat de travail varie sensiblement selon le secteur disciplinaire dont sont issus les diplômés. Ainsi, les diplômés en « Sciences économiques et Droit » et « Sciences et Technologies » présentent une proportion d'emplois stables supérieure à la moyenne de 78%, respectivement 87% et 80%. En revanche, les diplômés en « Sciences humaines et sociales » sont les plus touchés par la précarité de l'emploi, pour 34% d'entre eux contre 22% en moyenne sur l'ensemble des masters (Tableau 5).

Tableau 5 : Type de contrat de travail, emplois occupés au 1^{er} décembre 2009

Type contrat \ Disciplines	Emplois stables	Emplois précaires
Langues	10	4
Sciences et Technologies	52	13
Sciences humaines et sociales	29	15
Sciences économiques et Droit	40	6
Total	131	38

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1^{er} décembre 2009 - Effectif : 174 - Ayant répondu à la question : 169

Les diplômés (118) sont recrutés majoritairement dans les entreprises (61%). La fonction publique en accueille 18%, proportion inférieure à celle de 23 % établie par l'Insee pour l'ensemble de la population active². Enfin, 10% travaillent dans des structures associatives et seulement 1% déclarent exercer une profession libérale, ou s'être établis à leur compte

Tableau 6 : Types d'employeurs, emplois occupés au 1^{er} décembre 2009, par discipline

Disciplines \ Employeurs	Entreprise publique ou privée	Fonction publique	Association	Profession libérale ou indépendant
Langues	11	2	1	0
Sciences et Technologies	56	7	1	0
Sciences humaines et sociales	21	17	5	0
Sciences économiques et Droit	30	5	9	2
Total	118	31	16	2

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1^{er} décembre 2009 - Effectif : 174 - Ayant répondu à la question : 167

(Tableau 6).

Comme pour les autres résultats, cette répartition est inégale selon les disciplines. Ainsi, les diplômés de « Sciences économiques et Droit » et « Sciences et Technologies » travaillent majoritairement en entreprises (privée ou publique), respectivement 87% et 65% contre une moyenne de 61% pour l'ensemble des diplômés, tandis que ceux de la discipline « Sciences humaines et sociales » sont plus largement représentés dans la fonction publique (39% contre 18% en moyenne). Les diplômés de la discipline « Sciences économiques et Droit » sont, en outre, les plus nombreux à travailler dans des structures associatives, 19% contre 10% en moyenne.

62% d'accès aux emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures

27 mois après leur sortie de l'Université de Haute-Alsace, 62% des diplômés en emploi (104) appartiennent à la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures, un peu plus d'un quart relèvent de la catégorie professions intermédiaires et 12% de la catégorie ouvriers-employés (Tableau 7).

Ces proportions sont cependant fonction des filières de formation et des disciplines dont elles relèvent. Ainsi pour la discipline « Sciences et Technologies », la part des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures est de 75% (49 diplômés), nettement plus élevée que la moyenne 62% tandis que les diplômés relevant du secteur disciplinaire « Sciences économiques et Droit » en emploi se partagent essentiellement entre cadres (22 diplômés) et professions

Tableau 7 : Catégories socioprofessionnelles des emplois occupés au 1^{er} décembre 2009, par discipline

Disciplines	PCS	Ingénieur - Cadre	Prof. intermédiaires	Ouvrier - Employé
Langues		6	8	0
Sciences et Technologies		49	15	1
Sc. humaines et sociales		27	4	13
Sc. économiques et Droit		22	17	7
Total		104	44	21

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1^{er} décembre 2009 - Effectif : 174 - Ayant répondu à la question : 169

intermédiaires (17 diplômés). En revanche, les diplômés issus du secteur « Sciences humaines et sociales » enregistre un taux d'emploi de la catégorie ouvriers-employés de 30%, significativement supérieur à la moyenne sur l'ensemble des masters (12%).

Les quotités de travail : 95% d'emplois à temps plein

Pour 95% des répondants en emploi (157), la quotité de travail correspond à un temps plein. Les temps partiels représentent 11% des emplois précaires contre 4% des emplois stables (Tableau 8).

Au regard du domaine de compétence des diplômés, on note que le taux d'emploi à temps plein est plus élevé en « Sciences économiques et Droit » et en « Sciences et Technologies », respectivement 98% et 95% contre 93% pour les disciplines relevant des « Sciences humaines et sociales ».

Tableau 8 : Quotités travaillées, emplois occupés au 1^{er} décembre 2009, par discipline

Disciplines	Quotité	Temps plein	Temps partiel
Langues		12	2
Sciences et Technologies		61	3
Sciences humaines et sociales		41	3
Sciences économiques et Droit		43	1
Total		157	9

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1^{er} décembre 2009 - Effectif : 174 - Ayant répondu à la question : 166

Une forte adéquation formation - emploi

75% des diplômés en emploi (124) déclarent exercer un emploi correspondant à leur niveau de qualification (Tableau 9) et 79% à leur domaine de formation (131 diplômés). Parmi les 165 diplômés ayant répondu aux questions sur le degré d'adéquation emploi-formation, 66% des actifs estiment que leur emploi est à la fois adapté à leur niveau de qualification et au secteur disciplinaire de leur formation. Seulement 11% estiment que l'emploi qu'ils exercent ne correspond pas à leur niveau de qualification et est éloigné du secteur disciplinaire de leur master.

Tableau 9 : Adéquation entre le niveau de qualification du master et l'emploi et entre la discipline du master et l'emploi, emplois occupés au 1^{er} décembre 2009

Niveau de qualif. Sect. Disc.	Oui	Non	Total
	Effectifs	Effectifs	Effectifs
Oui	108	23	131
Non	16	18	34
Total	124	41	165

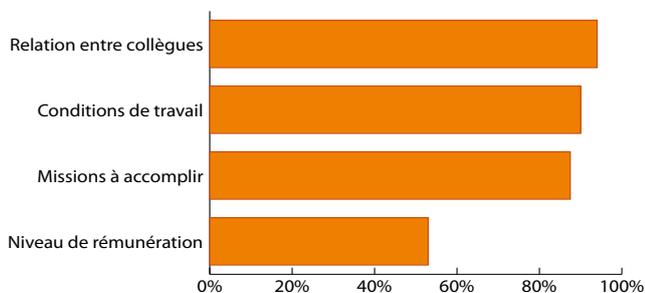
Population concernée : personnes occupant un emploi au 1^{er} décembre 2009 - Effectif : 174 - Ayant répondu à la question : 165

Appréciations sur l'emploi

Fin 2009, les diplômés qui se sont insérés dans le monde professionnel après l'obtention d'un master en 2007 bénéficient de conditions d'emploi plutôt favorables.

Ils sont globalement satisfaits de leur emploi comme le montrent les taux de satisfaction enregistrés pour l'ensemble des critères retenus, qui sont tous supérieurs à 50% (Figure 2). Pour les critères portant sur l'environnement et les conditions de travail, les taux de satisfaction excèdent 90%. En revanche, le montant du salaire est l'élément qui suscite le plus d'insatisfaction.

Figure 2 : Appréciation sur divers aspects de l'emploi occupé au 1^{er} décembre 2009



Population concernée : personnes occupant un emploi au 1^{er} décembre 2009 - Effectif : 174 - Ayant répondu à la question : 168

Une rémunération médiane assez avantageuse

27 mois après l'obtention d'un master, le salaire médian mensuel (équivalent temps plein) s'établit à 1 800 € nets (Tableau 10).

Cependant, tous les diplômés ne bénéficient pas de conditions d'emploi équivalentes. En effet, certains facteurs tels que le sexe, la discipline, le type d'employeur et la localisation géographique de l'emploi jouent fortement sur

les conditions salariales.

Il existe ainsi une différence significative de salaire médian de 18% en défaveur des femmes. Dans les faits, plusieurs caractéristiques de l'emploi sont défavorables aux femmes : elles ont plus souvent des contrats de travail précaires (24% contre 21% pour les hommes) et elles occupent des emplois qui relèvent moins souvent des catégories cadres et professions intellectuelles supérieures (48% contre 76% pour les hommes).

L'impact du secteur disciplinaire reste discriminant. Les diplômés de « Sciences et Technologies » sont ceux qui connaissent l'insertion professionnelle la plus favorable. Leur salaire médian est supérieur à la moyenne de l'ensemble des masters (Tableau 10). En revanche, le salaire médian des diplômés en « Sciences humaines et sociales » est le plus bas et est inférieur de 7% au salaire médian de l'ensemble des masters.

Tableau 10 : Salaires médians nets mensuels, équivalent temps plein, emplois occupés au 1^{er} décembre 2009, par discipline

Disciplines	Salaire médian net mensuel
Langues	1 800 €
Sciences et Technologies	1 900 €
Sciences humaines et sociales	1 688 €
Sciences économiques et Droit	1 733 €
Ensemble	1 800 €

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1^{er} décembre 2009 - Effectif : 174 - Ayant répondu à la question : 144

Indépendamment des autres critères, les rémunérations sont significativement supérieures dans les entreprises publiques et privées, avec un salaire moyen et un salaire médian net mensuel respectivement supérieurs de 43% et 46% (Tableau 11). C'est au sein de l'entreprise que

Tableau 11: Comparaison des salaires nets mensuels entre fonction publique et entreprises, emplois occupés au 1^{er} décembre 2009

	Fonction publique	Entreprise publique ou privée
Salaire moyen net mensuel	1 511 €	2 154 €
Salaire médian net mensuel	1 370 €	2 000 €

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1^{er} décembre 2009 - Effectif : 174 - Ayant répondu à la question : 144

les diplômés accèdent le plus facilement à des emplois durables et ont le plus souvent réussi à valoriser leur formation. Ainsi, 86% des emplois en entreprise sont stables contre 39% dans la fonction publique.

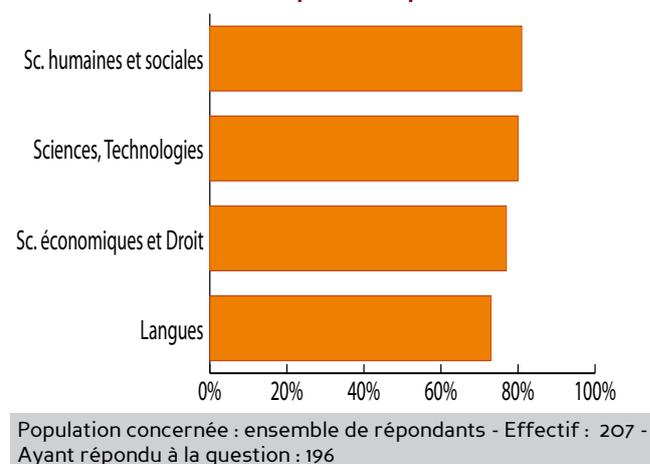
Le niveau de rémunération est également dépendant du pays où est localisé l'employeur. Certains pays étrangers de l'Union Européenne offrent en moyenne des salaires plus élevés. Ainsi la Suisse, le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique offrent un salaire médian net mensuel de 2 825 € (8 répondants sur 13 en emploi).

Les masters : des formations appréciées

Dans l'ensemble, les diplômés se déclarent satisfaits de la formation reçue (79%). Le taux de satisfaction est cependant plus élevé pour les diplômés en « Sciences humaines et sociales » et « Sciences et Technologies » et se situe aux alentours de 80% (Figure 3). La situation des diplômés au moment de l'enquête influence dans une certaine mesure leur opinion par rapport à la formation reçue. Ainsi, 88% des diplômés en emploi relevant du secteur disciplinaire des « Sciences humaines et sociales » se disent satisfaits de leur formation tandis que ceux en recherche d'emploi ne sont que 44% à se déclarer satisfaits. Sans surprise, ce constat laisse à penser que l'évaluation de la formation est très directement liée à l'insertion professionnelle à laquelle elle donne accès. Confortant cette interprétation, on relève d'une manière globale que le taux

de satisfaction des actifs occupés est supérieur de 5 points à celui des diplômés sans emploi.

Figure 3 : Proportions de diplômés jugeant leur formation satisfaisante ou très satisfaisante, par discipline



Les diplômés sans emploi

25 répondants sur un ensemble de 205 se sont déclarés en situation de recherche d'emploi au 1^{er} décembre 2009, soit 12% des diplômés ayant répondu à l'enquête.

Le manque d'expérience professionnelle, principal obstacle des diplômés en recherche d'emploi

Ces personnes en recherche d'emploi expliquent les difficultés qu'elles rencontrent en évoquant comme principaux obstacles (Figure 4) : le manque

Méthodologie

L'enquête sur les diplômés 2007 de master en Alsace (Université de Strasbourg et Université de Haute-Alsace) a été réalisée début 2010 par l'ORESIP. Le questionnaire utilisé est en partie imposé par la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP). Le questionnaire mis au point par la DGESIP porte essentiellement sur la situation professionnelle des diplômés au 1^{er} décembre 2009, soit 27 mois après l'obtention du master. L'ORESIP a ajouté une série de questions permettant notamment d'obtenir des renseignements sur le premier emploi occupé après l'obtention du master, ce qui permet d'observer les premières évolutions de carrière. Les populations de diplômés visées par l'enquête DGESIP et ORESIP sont différentes, la population au sens ORESIP englobant celle de la DGESIP, plus restrictive (cf. Définition de la population).

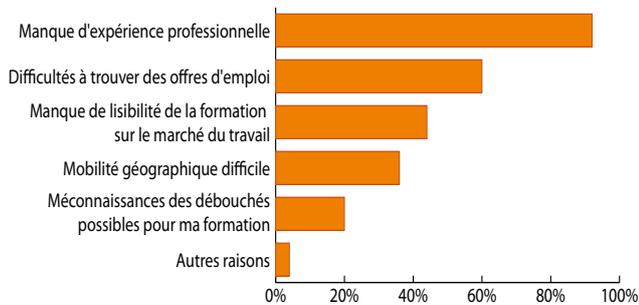
La collecte des réponses s'est déroulée du 5 février 2010 au 30 mars 2010. Les réponses ont essentiellement été collectées par le biais d'un questionnaire en ligne. Quand les adresses électroniques des diplômés étaient disponibles, un mail d'invitation à participer à l'enquête leur a

été adressé. Cet envoi de mail d'invitation a été suivi de deux relances, à intervalle d'une semaine. Une deuxième étape a consisté à essayer de joindre par téléphone les diplômés pour lesquels aucune adresse électronique personnelle n'était disponible, ainsi que ceux ayant déjà reçu un mail d'invitation mais n'ayant pas répondu ou ceux dont l'adresse électronique personnelle s'est révélée erronée ou obsolète. Enfin, des recherches sur les principaux annuaires téléphoniques, moteurs de recherche internet et réseaux sociaux ont été entreprises pour tenter de contacter les diplômés n'ayant pu être contactés ni par mail, ni par téléphone.

Au terme de ces opérations de collecte, 207 questionnaires ont été collectés. Tous les questionnaires n'étaient pas complets. Certaines personnes n'ont pas souhaité répondre à certaines questions ou n'ont pas terminé le questionnaire. Globalement, le taux de réponse brut, c'est-à-dire le nombre de réponses obtenu rapporté à la population de diplômés de master 2007 concernée est de 59%. Le taux de réponse net, c'est-à-dire le nombre de réponses rapporté à la population susceptible d'être contactée (personnes pour lesquelles un e-mail ou un numéro de téléphone valide existait) est de 68%.

d'expérience professionnelle (92%) ; un nombre d'offres d'emploi pertinentes jugé insuffisant (60%) ; le fait que la formation reçue est mal ou pas reconnue par les employeurs voire inadaptée au marché de l'emploi (44%).

Figure 4 : Raisons des difficultés à trouver un emploi, personnes au chômage au 1^{er} décembre 2009



Population concernée : personnes à la recherche d'un emploi au 1^{er} décembre 2009 - Effectif : 25 - Ayant répondu à la question : 25

Évolutions de carrière

L'étude effectuée sur les 27 mois écoulés entre l'obtention du master et le 1^{er} décembre 2009 permet d'avoir un aperçu des premières évolutions de carrière des diplômés en 2007. Ainsi 50% d'entre eux ont occupé plus d'un emploi depuis l'obtention du master. Certains, momentanément sans emploi au 1^{er} décembre 2009, ont occupé au moins un emploi depuis l'obtention du master. La figure 5 met en évidence les évolutions de certains indicateurs entre le premier emploi éventuellement occupé et l'emploi occupé au 1^{er} décembre 2009 qui est dans 50% des cas le premier emploi.

Peu d'évolutions dans les modalités de recherche d'emploi sont constatées entre le premier emploi et l'emploi occupé au mois de décembre. Les embauches consécutives à un stage de fin d'études sont plus fréquentes que pour le premier emploi (28% contre 17%), marquant l'importance du stage en matière d'insertion professionnelle. En revanche, les candidatures à des offres d'emploi restent prépondérantes pour les premières embauches mais également celles au moment de l'enquête.

Stabilisation de l'emploi

La part des contrats de travail stables augmente considérablement, passant de 55% pour le premier emploi à 78% pour l'emploi au 1^{er} décembre 2009.

Cette évolution indique qu'un certain nombre de personnes, sous contrat précaire dans leur premier emploi, ont pu bénéficier d'une stabilisation de leur situation suite à l'évolution de ce premier emploi ou à l'occasion d'un changement d'emploi.

On note aussi un léger transfert d'emplois du secteur de l'entreprise vers la fonction publique, cette dernière représentant 18% des emplois au 1^{er} décembre 2009 contre 13% des premiers emplois.

Premières promotions

Le changement d'emploi peut aussi être l'occasion de bénéficier d'une promotion professionnelle. Cela se manifeste par le passage de 46% à 62% de la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures. A contrario, la part d'ouvriers et d'employés baisse significativement entre le premier emploi et l'emploi en décembre 2009, passant de 18% à 12%.

Ces évolutions positives se traduisent concrètement par une hausse substantielle (20%) du salaire médian net mensuel, qui passe de 1 500 € à 1 800 €.

Enfin, ces évolutions jouent également sur l'adéquation diplôme/emploi ressentie par les diplômés. En effet, 51% des premiers emplois étaient considérés comme en adéquation avec le niveau de qualification et le secteur disciplinaire du master obtenu. Au 1^{er} décembre 2009, cette proportion est passée à 66%. Ce gain est essentiellement la conséquence de la progression des niveaux de responsabilité des emplois occupés, que l'on a constatée concernant les catégories socioprofessionnelles.

En bref

27 mois après l'obtention de leur diplôme, le taux d'insertion des diplômés de master 2007 de l'Université de Haute-Alsace est de 87,4%. Le taux de chômage est de 12,6%.

Leur parcours professionnel entre la sortie de l'université et la réponse à l'enquête conduite en décembre 2009, se caractérise par une certaine mobilité qui permet à une majorité d'entre eux d'être positionnés sur des emplois de qualité dont 71% en entreprise publique ou privée. 78% ont un

Figure 5 : Évolutions entre le premier emploi et l'emploi au 1^{er} décembre 2009



emploi stable, 62% ont un statut de cadre et 75% déclarent exercer un emploi en adéquation avec leur niveau de qualification.

Le salaire médian net mensuel est de 1 800 euros sur l'ensemble des répondants en emploi mais de 2 825 euros pour ceux qui travaillent dans les pays de l'Union européenne les plus proches de l'Alsace (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse).

Chiffres-clés

L'enquête

- 455 diplômés de master à l'Université de Haute-Alsace en 2007
- 352 « sortants » enquêtés au 1^{er} décembre 2009
- Taux de réponse : 59%

La situation de l'emploi

- 85% en emploi, 12% au chômage
- 49% des emplois en Alsace
- 78% d'emplois stables
- 62% de cadres, 26% de professions intermédiaires et 12% d'ouvriers-employés
- Salaire médian net mensuel : 1 800 €

Les dossiers de l'Observatoire

Directeur de la publication : Alain Beretz, Président de l'Université de Strasbourg
Conception : ORESIPE
Rédaction et mise en page : Annie Cheminat, Directrice, Cheikh Tidiane Diallo, Étienne Guidat, chargés d'études

Maquette : Dominique Biache

Service d'aide au pilotage - ORESIPE - 20 a rue René Descartes - 67084 Strasbourg cedex

<http://www.unistra.fr> - Rubrique Orientation et insertion - Parcours et devenir des étudiants